



COUR SUPÉRIEURE DU QUÉBEC

L'HONORABLE MARIE-FRANCE VINCENT

Juge coordonnatrice de la chambre familiale, division de Québec
PALAIS DE JUSTICE, 300, BOULEVARD JEAN-LESAGE, QUÉBEC (QUÉBEC) G1K 8K6

Québec, le 8 mai 2020

Membres des Barreaux de la division de Québec,
Mesdames, Messieurs,

Pandémie de la COVID-19 Reprise graduelle des activités régulières

La Cour supérieure ayant élargi la reprise de ses activités, je vous invite à suivre attentivement les communiqués hebdomadaires de la juge en chef associée.

À titre d'exemple, les dossiers de trois heures et moins impliquant deux parties et sans témoins autres que les parties peuvent désormais obtenir une date pour une audience en transmettant une demande à elargissementqc@judex.qc.ca.

Quant aux dossiers de plus de trois heures impliquant deux parties ou plus, je vous invite à réévaluer le temps et explorer l'avenue de déposer des déclarations écrites de témoins avec la possibilité de contre-interroger. Comme auparavant, de tels dossiers devront procéder à une gestion avant d'obtenir une date d'audience lorsque l'élargissement le permettra.

MARIE-FRANCE VINCENT, j.c.s.